



Listen to this article

“Les Temps du Rétablissement de toutes choses”, prédits par Moïse. — La date de leur commencement est indiquée. — Ils ne peuvent commencer avant que le Grand Restaurateur soit venu. — Preuves données par la Loi. — Ces preuves sont corroborées par les témoignages des prophètes. — Conclusions logiques qui en découlent, considérées séparément et ensemble. — Harmonie des indications présentes.

“ En VÉRITÉ, je vous dis : Jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul iota ou un seul trait de lettre ne passera de la loi que tout ne soit accompli ”. — Matthieu 5 : 18, Darby.

C'EST seulement lorsque nous reconnaissions le caractère typique des transactions de Dieu avec Israël que nous pouvons bien apprécier la merveilleuse histoire de ce peuple, ou comprendre pourquoi son histoire, de préférence à celle de tous les autres peuples, fut écrite avec un soin si particulier par les prophètes et les écrivains du Nouveau Testament. Comme nous l'indiquent ces derniers, Dieu avait donné en Israël de remarquables illustrations de ses plans pour l'Eglise et pour le monde. Le service de son Tabernacle, si minutieusement prescrit dans la loi divine, avec ses victimes saignantes et toutes ses ordonnances spéciales, ses fêtes et ses jours saints, ses sabbats et toutes ses cérémonies, renvoient comme types aux antitypes bien plus grands, plus élevés et plus grandioses que ces ombres.

L'apôtre Paul nous assure que ces antitypes seront chargés de bénédictions pour le genre humain, lorsqu'il dit que la loi est l'ombre des “BONNES CHOSES à venir” (Hébreux 10 : 1 ; 8 ; 5 ; Colossiens 2 : 17), tandis que notre Seigneur, dans Sa déclaration citée plus haut” nous assure que toutes les bonnes choses préfigurées auront leur sûr accomplissement.

Cependant en considérant des types, nous devrions éviter les erreurs de nombre de personnes qui, avec de bonnes intentions, lorsqu'elles commencent, à voir qu'il y a des types significatifs dans les Ecritures, vont à l'autre extrême et traitent chaque incident et chaque personnage de la Bible comme étant des types, et sont ainsi induites en erreur par pure curiosité et ingénuité. Nous ne nous plaçons pas sur un terrain si hasardeux, lorsque nous examinons les cérémonies de la loi judaïque qui ont été introduites comme devant servir spécialement de types et déclarées tels par les apôtres.

Nous ne pouvons pas plus passer à côté de ces types sans les considérer convenablement et étudier les leçons qu'ils enseignent, que nous ne pourrions perdre du temps en spéculations pour établir notre foi sur de simples conjectures.

Lorsque notre Seigneur dit que pas un iota ni un trait de la Loi ne passera sans qu'il ait son accomplissement, il ne parle pas seulement de l'accomplissement des obligations d'alliance pour tous ceux qui sont sous l'Alliance de la Loi, obligations qu'il accomplit pleinement lui-même en donnant sa propre vie et en mettant un terme à ses exigences pour eux en les satisfaisant complètement au prix de sa propre vie mais il entendait beaucoup plus que ceci, à savoir que toutes les bénédictions, exprimées en types dans la Loi, auraient leur sûr accomplissement sur une échelle antitype.

Dans toutes les cérémonies judaïques Dieu n'ordonna pas un seul type qui n'ait sa signification, ou qui ne doive s'accomplir ; l'observation de tous les types fut maintenue jusqu'à ce que leur accomplissement eût au moins commencé. Il fallait que tous les types se répètent continuellement jusqu'à ce que leur antitype ait paru, vu que l'observation d'un type n'est pas son accomplissement. Celui-ci est atteint quand le type cesse, étant remplacé par la réalité, l'antitype.

185

Ainsi, par exemple, le sacrifice de l'agneau pascal eut son accomplissement dans la mort de Christ, l'Agneau de Dieu, et là commencèrent les bénédictions spéciales qui parvinrent aux premiers-nés antitypes, les croyants de l'âge de l'Evangile. Les bénédictions préfigurées dans ce type ne sont pas encore complètement accomplies, bien que leur accomplissement ait commencé avec la mort de Christ, notre agneau pascal. De la même manière, chaque cérémonie prescrite dans la Loi avait une signification typique. Le soin tout spécial avec

lequel chaque détail des types fut exécuté pendant tout l'âge judaïque, accentue les paroles de notre Seigneur citées ci-dessus, que chaque point particulier, chaque iota et chaque trait, doit avoir son plein accomplissement comme chaque cérémonie de la Loi eut le sien.

Dans ce chapitre, nous nous proposons d'examiner cet aspect typique de la Loi Mosaïque, connu sous le nom de Jubilé et montrer qu'il fut institué pour préfigurer la grande restitution, le Rétablissement de l'humanité de sa chute, lequel doit s'accomplir dans l'âge millénaire ; que, par son essence, il fut une illustration de la restitution qui vient ; et que par la manière dont il est calculé, il fournit des indications de temps, qui, « si elles sont comprises et appliquées, montrent clairement le temps du commencement de l'antitype, " le Rétablissement de toutes choses. " — Actes 3 : 19-21.

Puisque le Jubilé était une partie de la Loi, et que la répétition ne s'accomplissait pas ; puisque notre Seigneur déclara que le type ne doit pas passer sans qu'il soit accompli, et que nous savons en outre que ce rétablissement de toutes choses, préfiguré dans ce type mosaïque et prédit par tous les saints prophètes depuis le commencement du monde, n'est pas encore arrivé, nous devons penser qu'il doit s'accomplir dans l'avenir.

186

## L'ANNÉE DU JUBILE D'ISRAËL

L'année du Jubilé d'Israël était un sabbat de repos et de rafraîchissement pour le peuple comme pour la terre que Dieu leur avait donnée. D'une série de sabbats ou repos\*, elle en était le principal. Israël avait un jour de sabbat chaque septième jour ; et une fois par an ces jours de sabbats-types atteignaient une gradation, c'est-à-dire un cycle de sept de ces sabbats ; ce cycle marquait donc une période de quarante-neuf jours ( $7 \times 7 = 49$ ), qui étaient suivis d'un jour de Jubilé, le cinquantième jour (Lévitique 23 : 15, 16), connu parmi les Juifs comme la Pentecôte. C'était un jour de réjouissances et d'action de grâce.

\* *Le mot "sabbat" signifie repos.*

L'année de sabbat arrivait chaque septième année. Pendant cette année-là, la terre était consacrée au repos et rien ne devait être semé. Le point culminant de ces années sabbatiques [de repos] était atteint de la même manière que la Pentecôte, ou sabbat du

cinquantième jour. Sept de ces années sabbatiques, embrassant une période de sept fois sept ans ou quarante-neuf ans ( $7 \times 7 = 49$ ), constituaient un cycle d'années sabbatiques ; et l'année suivante, la cinquantième année était l'Année du Jubilé.

Examinons ce qui en est rapporté et remarquons comme ce récit est un type parfait du grand Millénaire de Rétablissement.

Lorsque Israël entra en Canaan, le pays fut divisé entre eux par lots, selon leurs tribus et leurs familles. Mais après cela, leurs possessions individuelles pouvaient être accrues par le succès ou diminuées par l'adversité. Si un homme s'enfonçait dans les dettes, il pouvait être obligé de vendre une partie de sa propriété ou toute celle-ci et d'aller avec Sa famille dans la servitude. Mais Dieu avait pris les plus sages précautions pour les infortunés :

187

Il fit en sorte que de telles circonstances adverses aient une fin ; que tous leurs comptes, crédits et dettes, n'aient de valeur que jusqu'à l'Année du Jubilé, époque où tout devait être affranchi des vieilles hypothèques, etc., pour débuter dans une nouvelle voie pour le terme de 50 années suivantes.\*

Ainsi chaque cinquantième année, à partir du temps de leur entrée en Canaan, fut pour Israël une année de Jubilé, un temps de réjouissances et de restitutions, pendant lequel les familles brisées étaient réunies et les foyers détruits restaurés. Il n'y a donc rien d'étonnant que cela fut appelé un Jubilé. Si une propriété avait été vendue par suite de dettes, cette vente n'était considérée que comme une concession jusqu'à l'année du Jubilé ; et le prix qu'elle pouvait rapporter si elle était vendue était calculé selon que le Jubilé suivant était plus ou moins éloigné.

Le rapport de cette ordonnance est fait en Lévitique 25 : 10 à 15 comme Suit : " Vous sanctifieriez la cinquantième année, vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants ; ce sera pour vous le Jubilé ; chacun de vous retournera dans sa propriété, et chacun de vous retournera dans sa famille... Si vous vendez à votre prochain, ou si vous achetez de votre prochain, qu'aucun de vous ne trompe son frère. Tu achèteras de ton prochain, en comptant les années depuis le Jubilé ; et il te vendra, en comptant les années de rapport.

*\* Un arrangement quelque peu semblable sous une Loi des faillites a été jugé opportun aux Etats-Unis, endossant ainsi le principe ci-dessus énoncé. Mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'une annulation des dettes tous les 50 ans, et la forme juive, nous serviraient mieux que les méthodes d'aujourd'hui, parce que dans leur cas, le temps, les circonstances, etc., n'étaient pas spécialement pour eux-mêmes, pour leurs commodités et leurs circonstances, mais plutôt comme des figures et des leçons prophétiques relativement au plan de Dieu dans son futur développement.*

188

Plus il y aura d'années, plus tu élèveras le prix ; et moins il y aura d'années, plus tu le réduiras..." Cet arrangement préparé par Dieu au moyen de leur conducteur et médiateur-type, Moïse, bien qu'étant une faveur bénie par lui-même, en préfigurait une bien plus grande que Dieu avait en vue ; la délivrance pour toute l'humanité de la dette du péché, de ses obligations et de Sa servitude, par Christ, notre Seigneur, le plus grand Médiateur et Libérateur, que Moïse typifiait (Deutéronome 18 : 15). C'est ainsi que par des types Moïse écrivit de Christ et des bénédictions à venir par son moyen (Jean 5 : 46 et 1 : 46), du grand Rétablissement et du Jubilé à venir pour toute la race qui gémit maintenant sous la servitude de la corruption et l'esclavage du péché.

Si l'ombre apporta la joie au peuple-type, la substance, le vrai rétablissement causera une joie surabondante et sera en effet un grand Jubilé pour tout le peuple — le monde entier, Israël y compris, qui était typifié par ce peuple, de même que son sacerdoce représentait l'Eglise, la sacrificature royale. Si même nous n'étions pas renseignés d'une manière précise, que pourrait-il y avoir de plus raisonnable que de supposer que le même amour infini, qui pourvut au bonheur temporel d'Israël, peuple au cou raide, ne prenne beaucoup plus de dispositions pour le bonheur durable de tous les hommes que Dieu a tellement aimés qu'il les racheta pendant qu'ils étaient encore pécheurs ? Et nous faisons remarquer ici, ce que nous démontrerons plus pleinement ci-après, que si d'un côté Israël fut un type des croyants de l'âge de l'Evangile, d'un autre côté, il représentait tous ceux qui, dans tous les âges, croiront à Dieu et accepteront sa direction et c'est à ce point de vue que nous considérons maintenant les Israélites. Leur alliance, scellée avec le sang des taureaux et des boucs, était un type de la Nouvelle Alliance, scellée avec le précieux sang de Christ, par lequel la réconciliation du monde doit être effectuée dans l'âge qui vient.

189

Leur jour de réconciliation et ses offrandes pour le péché, quoique en type pour ce peuple et pour ses péchés seulement, typifiaient les meilleurs sacrifices, et la propitiation réelle pour les péchés du monde entier. Mais remarquons que le Jubilé ne s'appliquait pas à la sacrificature d'Israël, (type de l'Eglise de l'Evangile), mais aux autres seulement, car il n'avait pas été donné de possession aux « sacrificateurs ; ils ne pouvaient donc en perdre ou en recevoir en restitution de quelque façon que ce soit. Le Jubilé était pour tout le peuple, excepté pour la tribu des sacrificateurs, et par conséquent le Jubilé typifiait non pas les bénédictions qui doivent parvenir à l'Eglise, la sacrificature royale, mais les bénédictions du Rétablissement, bénédictions terrestres, qui viendront en leur propre temps pour tous ceux parmi les humains • qui croiront à Dieu et lui obéiront.

L'enseignement de ce type est en parfait accord avec ce que nous avons appris par notre examen du Plan Divin des Ages. Il montre clairement les Temps du Rétablissement de toutes choses dont Dieu a parlé anciennement par la bouche de tous ses saints prophètes. Moïse fut l'un de ces prophètes ; il nous parle ici particulièrement du rétablissement qui doit venir, concernant le premier état de l'homme vendu au péché et sa liberté perdue depuis longtemps. Par la défaillance de nos premiers parents, tout fut perdu ; tous les droits furent confisqués, tous devinrent esclaves du tyran le Péché et furent incapables de se libérer eux-mêmes. Le cercle de famille fut tristement brisé par la servitude de la corruption, la mort. Béni soit Dieu pour le jour de la délivrance promis ! Le Jubilé est à la porte : bientôt les captifs de la Mort et les esclaves du Péché recouvreront leur premier état de virilité parfaite et leur premier héritage, la terre, le don de Dieu par Jésus-Christ,

•*le Médiateur et celui qui ratifie la Nouvelle Alliance.*

190

Si dans l'Année-type du Jubilé de nombreuses libertés et bénédictions pouvaient être récupérées immédiatement, il est cependant fort probable qu'il fallait presque toute l'année pour remettre les affaires à leur place et procurer à chacun une réinstallation complète dans toutes ses libertés, possessions et droits précédents.

Ainsi en est-il de l'antitype, l'âge millénaire du Rétablissement. Il commencera par des réformes radicales, par la reconnaissance de droits, de libertés et de possessions longtemps

perdus de vue, mais l'œuvre de complète restauration, pour les obéissants, de tout ce qui fut perdu à l'origine, exigera tout cet âge de rétablissement, un millier d'années.

Il est certain qu'aucun antitype du Jubilé, répondant aux détails de ce type, n'est encore survenu ; cependant, forts de l'assertion de notre Seigneur, nous sommes également sûrs que le type ne pourrait pas passer sans qu'il soit accompli. Il est plus facile que le ciel et la terre passent, qu'il ne l'est qu'un seul trait de lettre de la loi vienne à tomber (Luc 16 : 17). Mais, visiblement, ce trait de la Loi est tombé. C'est un fait que le type, observé régulièrement chaque cinquantaine d'années aussi longtemps que les Israélites demeurèrent dans leur propre pays, ne le fut plus depuis leur captivité à Babylone. Il est donc évident que ce trait de la loi passa, sans même un commencement d'exécution. Que devons-nous penser en face de cette contradiction apparente des paroles du Seigneur ? Mais, est-ce réellement une contradiction ? Ou, est-ce qu'un antitype quelconque du Jubilé peut être découvert, commençant à l'époque où la dernière observance du jubilé type cessa ? Nous répondons oui ; un antitype clairement défini commença exactement à ce point de jonction, mais sur une plus grande échelle, comme c'est toujours le cas avec les antitypes.

191

Nous voyons par l'accomplissement réel que les cycles, aussi bien que les années de Jubilé dans lesquelles ils culminent, étaient compris dans le type; et que la même méthode employée pour indiquer le Jubilé-type (par élévation au carré) doit aussi être observée pour calculer le temps de l'antitype, le grand Jubilé de la terre. Lorsque le dernier Jubilé type fut observé et passa, le grand cycle commença à compter, dont la fin introduira le Jubilé-antitype ou l'âge du Rétablissement.

Nous avons déjà fait allusion à la méthode de compter les cycles : en multipliant les sept jours d'une semaine par sept ( $7 \times 7 = 49$ ) cela indique le cycle conduisant à la Pentecôte, le Jour du Jubilé qui suivait, et en multipliant les sept ans d'une semaine d'année par sept ( $7 \times 7 = 49$ ), on obtient le cycle qui aboutissait à la cinquantième Année de Jubilé. Si nous appliquons encore le même système, nous trouvons que pour atteindre le grand antitype que nous cherchons, il faut de la même manière éléver au carré la période jubilaire autrement dit le cycle-antitype doit être calculé par la méthode du carré qui nous est enseignée ici, en multipliant la période du Jubilé-type (cinquante ans) par cinquante, de la

même manière que nous l'avons atteinte en multipliant les sept années d'une semaine d'années par sept. — Lévitique 25 : 2-13.

Si nous suivons cette méthode de calcul divinement indiquée, elle découvre devant de merveilleux résultats, lesquels nous assurent que nous possédons la vraie clef et que nous nous en servons de la manière prévue par celui qui a fait cette cassette à trésors. Cinquante fois cinquante ans donnent la longue période de deux mille cinq cents ans ( $50 \times 50 = 2500$ ), comme étant la longueur du grand cycle qui commença à compter lorsque le dernier Jubilé-type d'Israël cessa, et c'est à sa clôture que commence le grand Jubilé-antitype.

192

Nous savons qu'un tel cycle doit avoir commencé où le type cessa, parce qu'alors, si pas un iota ou un trait de lettre de la loi ne peut passer sans qu'au moins un accomplissement ait commencé, le jubilé-type, qui était beaucoup plus qu'un iota ou un trait de lettre, qui était en effet un important trait de la loi, n'aurait pu être aboli avant le moment exact du commencement de son antitype. Il est évident que l'antitype du Jubilé ne commença nullement lorsque les Israélites cessèrent de l'observer, il est par conséquent certain que depuis lors un grand cycle commença à compter. C'est à partir de ce moment-là que le nouveau cycle commença, quoiqu'Israël et le monde en général ignorent le fait de la marche d'un grand cycle, aussi bien que celui du grand Jubilé-antitype qui doit le terminer. Il ne faut pas nous attendre à voir le grand Jubilé des Jubilés commencer après ce cycle, mais à le voir prendre, comme antitype, la place du cinquantième ou dernier Jubilé du cycle ; parce qu'un antitype ne succède jamais à son type, mais prend sa place à la même date. Il faut donc que la 2500<sup>e</sup> année, qui serait le grand 50<sup>e</sup> Jubilé, soit l'an titype, le vrai Jubilé ou Rétablissement. Mais au lieu de n'être que d'un an, comme dans le type, il durera plus longtemps ; il sera le début du grand Jubilé de mille ans, le Millénaire. Il en a été ainsi pour l'accomplissement de chaque type dans lequel le temps était un élément. Ainsi, l'effusion de l'Esprit saint à la Pentecôte vint au jour-type de la Pentecôte, ou cinquantième jour, Christ, notre sacrifice pascal, mourut dans le jour même pendant lequel l'agneau type devait être immolé ; — un jour plus tôt ou un jour plus tard n'aurait pas convenu. De même ici, ce ne serait ni l'année avant, ni l'année après la 2500<sup>e</sup>, ou la fin du cycle-type, qui serait juste, mais c'est bien cette seule année, partant d'Octobre 1874, que doit avoir commencé l'antitype, ou les Temps du Rétablissement.

193

L'observance du type ne pouvait cesser jusqu'à ce que le grand cycle (50 x 50) commençât à compter. Le point important dont il faut s'assurer est donc de savoir la date exacte où Israël observa pour la dernière fois son Jubilé-type. Une fois cette date définitivement établie, il devient très facile de compter le grand cycle de cinquante fois cinquante, ou deux mille cinq cents ans, et de localiser ainsi avec précision la date du commencement du grand Jubilé de la Terre, les Temps du Rétablissement de toutes choses.

Mais il ne nous faut chercher que les débuts de cette œuvre étonnante du rétablissement de toutes choses. Il ne s'accomplissait comparativement que peu de choses pendant les premiers jours de l'année du Jubilé-type ; c'est pourquoi nous ne pouvons attendre que l'accomplissement de bien peu de choses dans les premières années de l'aurore du grand Jubilé Millénaire. Le premier travail de l'Année du Jubilé-type était naturellement de rechercher les possessions et les droits précédents et de s'assurer de ce qui leur manquait présentement. En prenant le parallèle de cela, nous devrions nous attendre à voir dans l'antitype justement ce que nous voyons se passer maintenant autour de nous ; car, comme nous allons le démontrer tout à l'heure, nous sommes déjà entrés dans la période du grand Jubilé-antitype et y sommes depuis Octobre 1874. Que voyons-nous autour de nous ? Nous voyons des recherches de la part des hommes sur leur héritage originel, donné par Dieu, sur ce qui y manque actuellement, sur leurs droits, etc. Beaucoup, dans leur ignorance et dans leur égoïsme, vont jusqu'à réclamer ce qu'ont les autres ; et ceux qui possèdent font d'autre part leur possible pour conserver tout ce qu'ils peuvent, ce qui amène disputes, controverses, grèves, conflits et lock-out, avec plus ou moins de justice et d'injustice de part et d'autre. Tout cela sera finalement abandonné au verdict de Christ, de même que les disputes sous la Loi étaient réglées par Moïse et après Sa mort par ceux qui étaient assis dans la chaire de Moïse (Matthieu 23 : 2).

194

Ces conclusions fixées et ces attentes établies, recherchons la date que Dieu a évidemment cachée pour nous dans ce type, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données par sa grâce (1 Corinthiens 2 : 12) et qui sont propres à être comprises maintenant.

Nous n'avons pas de récit biblique nous montrant directement l'observance des Jubilés-

types par le peuple d'Israël et qui indiquerait lequel fut le dernier qu'il observa. Nous nous basons sur la date du Jubilé qui précéda immédiatement la captivité de Babylone et les soixante-dix ans de désolation de leur pays, comme étant le dernier, et cela pour deux raisons : Premièrement, le dernier Jubilé ne peut avoir eu lieu après la désolation, parce qu'à ce moment-là le type dut sûrement cesser (disparut ou passa) ; car, le pays étant resté désert pendant soixante-dix ans et le peuple étant en captivité dans une terre étrangère, l'époque d'un jubilé avait dû arriver à un moment quelconque vers le milieu de ces 'soixante-dix années et passer sans être observé. Un coup d'œil suffit pour montrer que les ordres et les dispositions relatifs à l'Année du Jubilé ne pouvaient pas être observés pendant que, comme nation, ils étaient en captivité et que leur pays était désert. C'est pourquoi nous disons que le type disparut alors, ou bien avant cette interruption, mais en aucune façon après la captivité. Et au moment quelconque où l'observance du type cessa, le cycle du grand antitype doit avoir commencé à compter. Un seul arrêt dans l'observance du type indiquerait que le type avait cessé et que le cycle conduisant à l'antitype avait commencé. D'ailleurs Israël ne recouvrira jamais le gouvernement absolu de son pays à partir de la captivité à Babylone : Israël et son pays ont été depuis lors continuellement sous la domination des Nations.

195

Secondement, dans toutes les captivités antérieures à celle-ci, il est évident que Dieu délivra les Israélites de leurs ennemis et les ramena dans leur pays assez à temps pour qu'ils puissent célébrer l'année du Jubilé, et la perpétuer ainsi comme un type jusqu'au temps où le grand cycle (50 x 50) commencerait à compter. Leurs précédentes captivités, bien que fréquentes, ne semblent jamais avoir duré plus de quarante ans, leur permettant ainsi, conformément à l'arrangement du Jubilé, de sortir librement et de faire que chaque homme revienne dans son héritage chaque Année Jubilaire. Au reste, si nous allons démontrer que le grand cycle, compté depuis le commencement des soixante-dix années de désolation sous Babylone, doit se terminer avec l'année 1875, il sera évident pour tous qu'il ne pouvait pas avoir commencé à une date plus ancienne, antérieure à cette captivité de Babylone. Car si nous reculons le cycle même d'un jubilé seulement, cela le ferait finir 50 ans plus tôt que 1875, c'est-à-dire en 1825 ; et sûrement, aucun âge Jubilaire de rétablissement n'a commencé à cette date.

Ainsi convaincus que le dernier Jubilé-type, à partir duquel compte le grand cycle (50 x 50),

ne fut pas antérieur à la captivité de Babylone et ne pouvait lui être ultérieur ; que par conséquent celui qui précéda immédiatement la captivité fut la dernière Année Jubilaire-type, et qu'à ce moment-là commença le grand cycle, nous procérons à l'établissement du temps exact de ce dernier Jubilé-type de la manière suivante :

Le système des années sabbatiques s'identifiant avec leur pays, et avec leur héritage dans ce pays, le premier cycle de quarante-neuf ans, conduisant au premier Jubilé, doit commencer à compter au moment de leur entrée en Canaan. Cette conclusion raisonnable est fournie positivement par les paroles de l'Eternel : • " Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, la terre se reposera [observera le système de sabbat] ce sera un sabbat en l'honneur de l'Eternel.

196

Pendant six années tu ensemenceras ton champ, pendant six années tu tailleras ta vigne ; et tu en recueilleras le produit. Mais la septième année [depuis l'entrée dans le pays] sera un sabbat, un temps de repos pour la terre " (Lévitique 25 : 2-4). Ainsi donc le cycle de sept fois sept ou quarante neuf ans ( $7 \times 7 = 49$ ), commença à compter sur-le-champ et la cinquantième année après l'entrée dans le pays fut le premier Jubilé-type.\*

Nous reportant à la table chronologique nous voyons que 969 ans s'écoulèrent entre l'entrée en Canaan et les soixante dix ans de désolation.

De l'entrée en Canaan à la division du pays	6 ans
Période des Juges	450 ans
Période des Rois .....	513 ans
<b>Total</b>	<b>969 ans</b>

\* *Quelques-uns ont suggéré que comme il y avait eu six ans perdus en guerres avant que la division du pays ne fût terminée, le calcul des cycles du Jubilé ne pouvait commencer qu'après ces 6 années. Mais il n'en peut être ainsi, car ils entrèrent dans le pays lorsqu'ils eurent traversé le Jourdain ; la Parole de Dieu, qui fait autorité, dit : " Quand vous serez entrés dans le pays ", et non ; Quand vous aurez divisé le pays. Il fut divisé parcellé après parcellé durant les six ans, mais il n'entrèrent pas en possession de tout le pays durant ces six années, pendant un temps indéfini après cela, jusqu'à ce que leurs ennemis en eussent*

étaient chassés, ce qui en quelques endroits n'arriva jamais (Jos. 18:3 ; 17:12, 13 ; 23:4, 7, 13, 15). C'est pourquoi s'ils avaient attendu d'être en pleine possession de ce pays avant de compter les cycles ils n'auraient jamais commencé.

## LE JUBILE COMME TYPE DANS LA LOI

UN GRAND CYCLE conduisant au GRAND ANTI TYPE — LE JUBILE DE LA TERRE		JUBILE
$19 \times 50 = 950$ ans	$50 \times 50 = 2500$ ans	
<b>CYCLES ET JUBILES-TYPES DIX-NEUF</b> continués jusqu'au moment où le Grand Cycle devait commencer à compter		OU LE TYPE CESSA LE GRAND CYCLE COMMENÇA SILENCIEUSEMENT A COMPTER ses cinquante fois cinquante ans, jusqu'au grand antitype, le Jubilé de la Terre — <i>les temps du rétablissement de toutes choses</i>
Le type du Jubilé date de l'entrée en Canaan : A la division du pays 6 ans Période des Juges .. 450 » Période des Rois .. 513 » <hr/> A la désolation .... 969 ans 19 jubilés ..... 950 » <hr/> Reste 19 ans	Du dernier Jubilé à la désolation .... 19 ans Période de désolation et de captivité de tous à Babylone... 70 » Du rétablissement dans leur pays par Cyrus jusqu'à l'an 1 536 » De l'an 1 à l'an 1875 ap. J.-C. (l'an Ju- daïque commençant en Octobre 1874) .. 1874 » <hr/> 2499 ans	Ainsi l'année qui commen- ça en Octobre 1874 fut la 2500 <sup>e</sup> année, mais puisque l'antitype est plus grand que le type (1000 ans à la place d'une année), 1875 (commen- çant en Octobre 1874), au lieu d'être une année de Jubilé, fut la première des 1000 ans du Jubilé.

Nous pouvons connaître combien les Israélites observèrent de jubilés jusqu'à ce temps, en divisant 969 ans par 50 ; il y a 19 cinquantaines en 969 ans soit 19 jubilés avec un reste de 19 ans. Ce reste montre que le 19<sup>ème</sup> ou dernier des Jubilés-types eut lieu juste 19 années avant le commencement des soixante-dix ans de désolation du pays, pendant qu'ils étaient en captivité à Babylone et neuf cent cinquante ans après leur entrée dans le pays.

C'est donc, par conséquent, exactement dix-neuf ans avant les soixante-dix ans de désolation de leur pays, à la clôture de leur dernier jubilé (le 19<sup>°</sup>), que le grand cycle de 2500 ans ( $50 \times 50 = 2500$ ) commença à compter ; on peut d'après cela calculer très

facilement où finissent ces 2500 ans et, partant, où le grand Jubilé-antitype commença. Ainsi :

Du 19° ou dernier Jubilé au commencement de la désolation du pays	19 ans
Période de la désolation	70 ans
Depuis la restauration d'Israël par Cyrus jusqu'à la date connue comme l'an 1 de l'ère chrétienne	536 ans
Ce qui donne, du dernier Jubilé à l'an 1 ap. J.-C.	625 ans
Le nombre d'années nécessaires depuis l'an 1 pour compléter le cycle de 2500 ans	1875 ans
Ce qui donne depuis le dernier Jubilé observé un total de	2500 ans

Nous voyons donc que la deux mille cinq centième année commença au début de 1875, d'après le temps civil Juif (Lévitique 25:9), c'est-à-dire vers Octobre 1874. Ainsi, si le grand Jubilé n'était que d'une année, comme son type, il aurait commencé en Octobre 1874, à la fin des 2499 ans, et se serait terminé en Octobre 1875. Mais comme nous n'avons pas affaire avec le type, mais avec la réalité, ce ne fut pas une Année Jubilaire, mais les mille ans antitypes du Rétablissement de toutes choses, qui commencèrent en Octobre 1874.

199

Nous voyons donc que non seulement le Jubile d'Israël préfigura clairement et avec force les Temps du Rétablissement de toutes choses, dont Dieu a parlé dès les siècles par la bouche de tous ses saints prophètes, mais que de même le mode de son calcul indique tout aussi clairement la date du commencement du Grand Jubilé de la Terre. Si nous n'acceptons pas ces conclusions, il nous faudrait croire, ce serait la seule alternative, que ce type a disparu sans accomplissement, malgré les assertions les plus positives de notre Seigneur que cela ne se peut, — qu'il serait plus aisé que le ciel et la terre passent qu'un seul iota ou un trait de lettre de la loi ne soit accompli (Matthieu 5 : 18). Nous acceptons les faits tels qu'ils sont ainsi divinement indiqués, quelques stupéfiantes que soient les conclusions que nous devions raisonnablement en tirer.

Mais quelles sont les conclusions raisonnables de ces enseignements de la Bible ? Examinons ce qui doit en résulter, au point de vue de la raison, et voyons si d'autres passages des Ecritures justifient ou contredisent ces conclusions. Premièrement, nous en

déduisons que lorsque les Temps de Rétablissement doivent commencer, le grand Restaurateur doit aussi être présent. C'est là une déduction très raisonnable, mais elle devient plus qu'une déduction lorsqu'elle est appuyée par la parole positive et inspirée de l'apôtre qui dit : " Afin que viennent des temps [fixés] de rafraîchissement par la face \* du Seigneur (Jéhovah), et qu'il envoie Jésus-Christ, qui vous a été préché d'avance, et que le ciel doit retenir jusqu'aux Temps du Rétablissement de toutes les choses dont Dieu a parlé de tout temps par la bouche de tous ses saints prophètes. — Actes 3 : 19-21 — Laus.

*\*le mot rendu ici dans certaines versions par présence n'est pas parousia, mais prosopon, et apo prosopon, rendu par de la présence, ne signifie pas comme résultat de la présence, mais plutôt hors de la face de. Cette pensée est commune pour nous et était beaucoup plus commune dans les pays orientaux, dans les âges lointains. Montrer la face était une marque de faveur, tandis que détourner sa face était un signe de défaveur. C'est ainsi qu'il fut écrit de notre Seigneur à son premier avènement : Il était semblable à celui dont on détourne le visage ; c'est-à-dire : nous en avions honte et nous ne voulions pas le reconnaître. Ainsi, de même, Jéhovah ne peut pas voir le péché et cache sa face aux pécheurs. Maintenant, cependant, depuis que la rançon a été déposée, Jéhovah attend pour faire grâce jusqu'au temps fixé. Alors il ne dédaignera plus les hommes et ne les traitera plus comme pécheurs, détournant son visage d'eux ; mais il leur enverra du rafraîchissement de devant sa face, sa faveur ; il leur enverra Jésus, son agent dans le rétablissement de toutes choses. Nous trouvons la même pensée dans nos cantiques : p. ex. " Dieu de grâce, que ta face luisse en mon chemin ; etc. "*

200

C'est seulement par la force de cette déclaration inspirée que nous avons une preuve claire du fait que le temps fut convenable pour le second avènement de notre Seigneur lorsque les Temps du Rétablissement furent convenables pour commencer, c'est-à-dire en octobre 1874, comme cela est marqué par l'arrangement du Jubilé. Il semble évident, en effet, que le Jubilé, comme toutes les autres choses de cette dispensation, fut arrangé pour notre instruction à nous, que les fins des âges ont atteints (1 Corinthiens 10 : 11). Une chose paraît claire : si elles ne sont pas pour notre profit à nous, ces choses ont été jusqu'ici presque sans utilité, car nous savons par les Ecritures que les Juifs n'ont jamais pleinement observé le type, même pendant les dix-neuf premiers Jubilés (Lévitique 26 : 35). Il n'y a pas

de doute qu'il leur était presque impossible de restreindre leur amour des richesses. Ce type, comme toutes les prophéties et les types, avait été sans nul doute institué (ou arrangé — Trad.) pour jeter de la lumière sur le sentier des justes, au moment où le besoin s'en ferait sentir — pour guider les pieds du corps de Christ.

201

Rappelez-vous ce qui a été démontré dans le chapitre précédent concernant la manière du retour de notre Seigneur et son apparition, de peur que vous ne vous heurtiez ici, à cause des idées erronées qu'on a sur ce point. Rappelez-vous que tels furent les jours de Noé, telle aussi sera la présence (grec : parousia) du Fils de l'homme. Car, comme aux jours d'avant le déluge..., ils ne connurent rien... telle sera aussi la présence du Fils de l'homme " (Matthieu 24 : 37-39). Souvenez-vous aussi de ce que nous avons déjà recueilli de l'enseignement inspiré, que ceux seuls qui veilleront fidèlement à la sûre parole de la prophétie, aimant et attendant son apparition, seront capables de discerner sa présence en attendant qu'il la manifeste au monde, en flammes de feu exerçant la vengeance, dans le grand temps de détresse. Le fait que sa présence n'est pas connue et généralement reconnue par le monde, ou même parmi les chrétiens, n'est donc pas un argument contre cette vérité. Le monde ne croit pas aux prophéties et ne peut naturellement rien voir au moyen de leur lumière. Quant aux chrétiens tièdes (et c'est la grande majorité), ils ne prêtent aucune attention à la sûre parole prophétique ; il en est même beaucoup d'entre eux qui se disent veillants, qui lisent les prophéties à travers les lunettes teintées de vieilles erreurs longtemps chéries et avec leurs yeux misérablement obscurcis par les préjugés. Tous ceux-là devraient aller au Grand Médecin pour qu'il mette un peu de collyre d'humilité sur leurs yeux (Apocalypse 3 : 18), afin qu'ils se débarrassent à toujours des lunettes teintées du traditionalisme humain et de toutes les théories venant d'eux et des autres, qui ne s'harmonisent pas avec tous les témoignages de la Parole de Dieu.

202

Mais ni l'ignorance et l'incrédulité du monde, ni la tiède indifférence et les préjugés des soi-disant chrétiens, ne peuvent devenir des pierres d'achoppement pour les élus de Dieu, pour ceux qui avec la foi simple des enfants acceptent le témoignage de sa Parole bénie. Ceux-là ne peuvent pas trébucher ; il n'est pas non plus possible qu'ils soient trompés. Par leur foi et la direction de Dieu ils seront capables de tout vaincre. Ne craignez pas, précieux joyaux

choisis par le Seigneur Lui-même ; levez la tête et réjouissez-vous, sachant que votre délivrance, votre exaltation et votre gloire approchent. LUC 21 : 28 ; 12 : 32.

Si les Temps de Rétablissement ont réellement commencé en octobre 1874, et si la seconde présence de notre Seigneur devait avoir lieu alors, il est raisonnable de s'attendre à ce que ceux qui veillent voient quelques indications distinctes de ce que les Ecritures expliquent devoir être le premier travail de sa présence, c'est-à-dire la moisson des fruits de l'âge de l'Evangile, le rassemblement de ses élus (en association mentale et en communion spirituelle), et au moins quelques pas préparatoires à l'établissement du Royaume de Dieu. Nous avons déjà indiqué brièvement quelques-unes de ces preuves ; mais il y a tellement à dire sur ce point qu'il nous faut réservé cela pour un chapitre suivant. La moisson de l'Eglise a déjà lieu en vérité ; le froment est séparé de l'ivraie et les affaires dans le monde s'adaptent rapidement d'elles-mêmes et se préparent à l'établissement durable du Royaume du Rédempteur.

Les signes prédis, de la façon et dans l'ordre exacts de leur prédiction, sont clairement manifestés à ceux qui veillent ; mais nous ne voulons pas nous arrêter à cela plus longtemps, parce que nous désirons étudier d'abord d'autres témoignages prophétiques. Il suffit de dire ici que, comme dans la moisson judaïque, la faucille de la moisson de cet âge est la vérité, et que les messagers qui se servent de la faucille maintenant sont les disciples du Seigneur, quoique beaucoup d'entre eux, à présent comme alors, ne reconnaissent que bien imparfaitement l'importance de l'œuvre dans laquelle ils sont engagés.

203

### PREUVES PROPHÉTIQUES CORROBORATIVES

A côté de la preuve forte et claire que nous venons de présenter, nous allons prouver maintenant par le témoignage prophétique que nous avons commencé au temps juste pour calculer le Grand Cycle (50 x 50). Notre Père céleste connaissait la crainte et le tremblement avec lesquels notre foi saisirait ces très grandes et précieuses promesses ; aussi a-t-il doublé la chaîne des preuves de la loi déjà si puissantes en y ajoutant le témoignage du prophète. Et notre cher Rédempteur et Seigneur qui nous tend cette chaîne et dont la présence nous est indiquée par ce témoignage, tout en venant vers nous à l'aurore matinale du Jour Millénaire, semble nous dire, comme il dit autrefois à Pierre (Matthieu 14:

25-32) : Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? Apprends que je suis un être spirituel, que je ne suis plus visible à la vue humaine. Je me révèle ainsi par la lampe de la Parole aux yeux de ton intelligence, afin que tu ne craignes point, mais que tu aies bon courage lorsque dans l'avenir je marcherai sur la mer orageuse des troubles sans pareils du monde. Rappelle-toi que c'est moi et ne « sois pas effrayé.

La corroboration prophétique vraiment merveilleuse que nous allons maintenant considérer est restée cachée dans toute sa simplicité jusqu'à ce que la connaissance et l'application du type du Jubilé dont nous avons parlé plus haut lui aient donné une signification.

Les soixante-dix ans, qu'on appelle habituellement les soixante-dix années de captivité à Babylone, sont appelés dans l'Ecriture les soixante-dix ans de désolation du pays.

204

Dieu avait prédit ainsi cette désolation par Jérémie le prophète : " Tout ce pays sera un désert, une désolation... et servira le roi de Babylone soixante-dix ans " (Jérémie 25 : 11). " Car ainsi dit l'Eternel : Lorsque soixante-dix ans seront accomplis pour Babylone, je vous visiterai, et j'accomplirai envers vous ma bonne parole, pour vous faire revenir en ce lieu " (Jérémie 29 : 10). Dans 2 Chroniques 36 : 17-21 l'accomplissement de cette prophétie est raconté ; la raison pour laquelle il y avait juste soixante-dix ans et pourquoi le pays avait été complètement désolé est rapporté en ces termes : " L'Eternel fit monter contre eux: le roi des Chaldéens [Nébucadnetsar, le roi de Babylone...] Il emmena captifs à Babylone ceux qui échappèrent à l'épée ; et ils lui furent assujettis, à lui et à ses fils, jusqu'à la domination du royaume de Perse, afin que s'accomplit la parole de l'Eternel prononcée par la bouche de Jérémie : " Jusqu'à, ce que le pays eût joui de ses sabbats, il se reposa tout le temps qu'il fut dévasté, jusqu'à l'accomplissement de soixante-dix ans ".

Nous voyons d'après cela qu'Israël avait manqué à l'observance convenable des années sabbatiques, dont les principales étaient les Jubilés. C'était certainement une épreuve sévère d'obéissance envers le Roi céleste, pour un peuple si adonné à l'avarice, que de lui commander de laisser la terre se reposer, de restituer aux anciens propriétaires la terre acquise et possédée pendant des années et de rendre la liberté aux esclaves, si l'on a égard surtout à ceci : que cette obéissance n'était pas forcée, mais simplement recommandée. Dieu les avait prévenus par Moïse que s'ils étaient désobéissants aux lois envers lesquelles

ils s'étaient engagés comme nation, il les punirait pour cela. Dans le même chapitre où il leur parle des sept temps de châtiment sous le gouvernement des nations, il leur dit aussi que s'ils négligeaient d'observer les années de sabbat, ils en seraient punis par la désolation de leur pays.

205

(Et c'est un fait que les soixante-dix ans de désolation furent aussi le commencement des sept temps des Gentils, [ou nations — Trad.] comme nous l'avons déjà montré). L'Eternel parle ainsi dans sa menace : " Votre pays sera dévasté et vos villes seront désertes. Alors le pays jouira de ses sabbats, tout le temps qu'il sera dévasté et que vous serez dans le pays de vos ennemis ; ... parce qu'il ne s'était pas reposé dans vos sabbats pendant que vous l'habitiez. — Lévitique 26 : 33-35, 43.

Dieu toléra pour un certain temps leur superficie et demi-obéissance ; mais finalement il les éloigna entièrement de leur pays, le laissant désolé et sans habitants, lui donnant le nombre complet de ses années de Jubilé, non seulement en tenant compte de celles qu'ils avaient imparfairement observées, mais aussi du nombre entier de celles qui devaient s'écouler selon son arrangement jusqu'au Jubilé antitype, aux Temps du Rétablissement ou l'âge millénaire.

Puisqu'il est prouvé que le nombre entier des Jubilés-types désignés pour précéder l'antitype doit être de soixante-dix, il nous est fourni un autre moyen de calculer le moment où l'antitype doit commencer. Le calcul de cette donnée prophétique, concernant le nombre entier des Jubilés est simple et facile ; et comme nous pouvons nous y attendre, ses résultats s'accordent exactement avec ceux que nous avons déjà obtenus par la méthode de calcul fournie par la Loi.

Le nombre entier des Jubilés étant soixante-dix, et dix-neuf de ceux-ci n'ayant été observés qu'à moitié par Israël avant la désolation, il s'ensuit que le reste, les cinquante et un, indique la période qui doit s'écouler entre le dernier Jubilé qu'Israël observa imparfairement et le grand antitype. Mais il y a ici une différence dans la manière de compter.

206

Dans le calcul fait d'après la Loi, nous comptions les cycles à venir, aussi bien que les cycles

passés, comme étant des cycles de quarante-neuf années en y ajoutant la cinquantième comme Année du Jubilé ; car la loi montre les choses comme elles auraient eu lieu si Israël les avait exécutées convenablement. Mais la prophétie rapporte les choses comme elles se passeront véritablement. Rappelons-nous que nous examinons maintenant les déclarations prophétiques, que par conséquent nous devons calculer ces cycles comme ils ont eu lieu — des cycles de quarante neuf ans, sans jubilés ; parce qu'Israël n'observa point de jubilé depuis le dix-neuvième. Les dix-neuf premiers cycles eurent leur année de jubilé, mais les cinquante et un suivants n'en eurent aucun ; nous devons donc calculer cinquante et un cycles de quarante-neuf ans chacun, ou 2499 ans ( $49 \times 51 = 2499$ ), du dernier Jubilé-type d'Israël à l'antitype. Ce calcul, bien qu'entièrement distinct des autres, finit exactement en octobre 1874 comme par la méthode de calcul fournie par la Loi et examinée tout d'abord.

Présentons cette dernière preuve sous une autre forme, pour le profit de quelques-uns : Le nombre entier de cycles de jubilés que Dieu avait ordonnés était de soixante-dix, ainsi que cela est démontré dans ce qui a été écrit clairement sur la raison des soixante-dix ans de désolation de leur pays. Dans ces soixante-dix Jubilés étaient compris ceux qu'Israël avait observés imparfaitement et que nous avons vu être au nombre de 19, aussi bien que tous les cycles qui devaient suivre jusqu'à l'antitype. Calculons maintenant tous ceux-ci depuis leur début à l'entrée en Canaan et voyons où ils finissent.

19 cycles de 50 ans chacun avec leurs jubilés 950 ans

51 cycles de 49 ans chacun sans jubilés. . . . 2499 «

70 cycles couvrent donc une période de.... 3449 ans

Cette période de 3449 ans, calculée depuis l'entrée en Canaan, finit comme la précédente, en octobre 1874 et se décompose ainsi :

LE JUBILÉ VU PROPHÉTIQUEMENT	
Jérémie 25 : 9-12 et 2 Chroniques 36 : 21	
NOMBRE TOTAL DES CYCLES DE JUBILE=SOIXANTE-DIX	
Cycles avec jubilés, imparfairement observés	
DIX-NEUF	
*****	*****
19 × 50 = 950 ans	51 × 49 = 2499 ans
	Cycles de $7 \times 7 = 49$ ans chacun, après la désolation du pays, lorsqu'il n'y eut plus aucun jubilé, CINQUANTE-UN
	*****
	Octobre 1874 ap. J.-C., date du commencement du Grand Jubilé de la Terre.

## TABLE CHRONOLOGIQUE

Voyez page 208

De l'entrée en Canaan à la division du pays .....	6 ans
Période des Juges .....	450 »
Période des Rois .....	513 »
Jusqu'à la désolation .....	969 ans
19 jubilés .....	950 »
	19 ans

Leur dernier Jubilé fut donc observé 19 ans avant la désolation du pays.

## PÉRIODE DEPUIS LE DERNIER JUBILE

Avant la «désolation»	19 ans
Années de la désolation .....	70 »
Du rétablissement par Cyrus jusqu'à l'an 1 .....	536 »
De l'an 1 à l'an 1874 au 10 Octobre (la fin de l'année-temps judaïque) .....	1874 »
	2499 ans

51 cycles (sans Jubilés) comme ils ont vraiment eu lieu et sont mentionnés dans les prophéties, de 49 ans chacun = 2499 ans, ou le total des années de l'entrée en Canaan à Octobre 1874 = 3449 ans.

La période de 19 cycles avec Jubilés (950 ans) et 51 cycles sans Jubilés (2499 ans) = 3449 ans.

## TABLE CHRONOLOGIQUE

Voyez page 208

De l'entrée en Canaan à la division du pays .....	6 ans
Période des Juges .....	450 ans
Période des Rois .....	513 ans
Jusqu'à la désolation .....	969 ans
19 jubilés .....	950 ans
	19 ans

Leur dernier Jubilé fut donc observé 19 ans avant la désolation du pays.

De l'entrée en Canaan à la division du pays	6 ans
Période de Juges jusqu'au roi Saùl.....	450 "
Période des Rois	513 "
Période de désolation	70 "
De la restauration à (l'an 1 de notre Seigneur	536
Nombre total d'années avant la date connue comme l'an 1 de notre Seigneur.	1575 ans
Depuis l'an 1, pour compléter la période ci-dessus de 3449 ans, il faut 1874 années entières qui se termineront en octobre (méthode juive de calcul).....	1874 ans
La période des 70 cycles, montrée ci-dessus, depuis le commencement du système jubilaire dès l'entrée en Canaan, jusqu'au commencement de l'antitype, du Grand Jubilé, ou des Temps du Rétablissement, commença en octobre 1874 ap. J. C	3449 ans

Si ces données sont acceptées comme étant d'arrangement divin, la conclusion logique est facile à déduire. Si elles ne furent pas divinement arrangées, d'où vinrent-elles ? Nous ne les mettons pas dans la Parole inspirée ; nous ne faisons simplement que les trouver en elle, dans toute leur simplicité et leur beauté, et comme toute l'autre riche et précieuse nourriture en dépôt et que Dieu nous sert maintenant selon sa promesse (Luc 12 : 37), celle-ci est de la vraie nourriture solide qui n'est pas donnée spécialement pour les enfants en Christ, mais pour ceux qui sont plus développés, pour ceux qui ont les sens exercés (Hébreux 5, : 14) pour discerner et apprécier cette nourriture maintenant "du temps convenable". Si ce n'est pas par arrangement divin et pour notre instruction, quels sont le comment et le pourquoi de ces deux preuves qui se mesurent et se corroborent si parfaitement l'une l'autre .

209

Pour bien nous convaincre de leur arrangement divin, nous devons remarquer que ces soixante-dix années de sabbat de désolation ne peuvent être placées en aucun autre lieu et d'aucune autre manière pour s'harmoniser avec le cycle (50 x 50) du Grand Jubilé. Essayez-le.

Prouvez-le. Supposez, si vous voulez, une erreur ou un changement d'une unité dans les dix-neuf jubilés observés par Israël. Supposez qu'au lieu de 19, 18 seulement (un de moins), ou 20 (un de plus) se soient écoulés avant que les soixante-dix ans de désolation aient commencé. Calculez et vous verrez que ces deux lignes de preuves qui s'accordent si parfaitement dans le témoignage que 1875 (commençant en octobre 1874) est la date du commencement des Temps du Rétablissement — comme aussi la date à partir de laquelle nous pouvons savoir que les cieux ne retiennent plus notre Seigneur, le grand Restaurateur — ne peuvent être unies d'aucune autre manière, sans leur faire violence ainsi qu'à la chronologie et à d'autres prophéties qui sont encore à examiner.

Si ces prophéties de temps enseignent quelque chose c'est bien le fait que le Grand Jubilé, le Temps du Rétablissement de toutes choses, est commencé et que nous sommes déjà à l'aurore de l'âge Millénaire, aussi bien que dans la moisson de l'âge de l'Evangile — âges qui se superposent et marchent parallèlement pendant quarante ans \* le jour de la colère. Nous nous sommes déjà avancés de quatorze ans [en 1889 - Trad.] dans ce jour de la colère de quarante années ; les préparatifs pour la lutte progressent rapidement. Les vingt-six ans qui sont encore à venir suffiront amplement pour l'accomplissement de " toutes les choses écrites ".

\* [Quatre-vingts : 40 ans de Parousie + 40 ans d'Epiphanie — Trad.]

210

Qu'aucun lecteur ne se hâte de conclure qu'il n'y a pas de preuves autour de nous de l'approche du Rétablissement et que le Soleil de justice ne dore pas déjà les tours de garde de Sion et n'illumine le monde. Nous voudrions au contraire qu'il réfléchisse et se rappelle que nous sommes déjà dans le jour où les choses cachées sont rendues manifestes ; qu'il se souvienne que le premier travail de Rétablissement est fort à propos un renversement de l'édifice vieux et ruiné qui occupe la place que le nouveau doit prendre. Rappelons-nous que le premier travail du plus doux des médecins est souvent d'élargir les blessures pour les nettoyer et de faire les amputations nécessitées par l'état du patient, afin d'obtenir une guérison complète. Il est inutile d'ajouter qu'une telle opération ne peut se faire sans douleurs pour celui qui en est l'objet et qu'il l'apprécie rarement. Il en est de même de l'œuvre du grand Médecin, du Restaurateur, de Celui qui donne la Vie : il blesse pour guérir ; et la détresse, le criblage, par lesquels passent l'Eglise et le monde sont les coups

de lancette et de purification nécessaires et un des moyens les plus importants du travail de Rétablissement.

Dans le type, lorsque l'Année du Jubilé commençait, la trompette du jubilé devait sonner d'un bout du pays à l'autre, pour proclamer la liberté à tous ses habitants (Lévitique 25 : 10). L'antitype est introduit par le son de la Septième Trompette (symbolique), la trompette de Dieu, la " dernière trompette ". Elle est en effet la grande trompette ; elle annonce la liberté à tous les captifs ; et si tout d'abord elle signifie l'abandon ou la reddition de beaucoup de prétentions et priviléges expirés, et un temps de troubles et de désordres, un déplacement des usages, des habitudes, etc., sa pleine signification, lorsqu'elle est bien comprise, est " une bonne nouvelle de grande joie qui sera pour tout le peuple.

211

Au début du tumulte, chacun de ceux qui entendent la Trompette du Jubilé de la nouvelle dispensation est forcément frappé par l'un de ses divers traits et ne fait pas attention aux autres. L'un voit l'utilité d'une réforme gouvernementale et la demande ; l'autre l'abolition des armées permanentes et de leurs taxes lourdes et écrasantes. Un autre demande que les titres de noblesse soient abolis et que chaque homme soit reconnu par ses propres qualités. D'autres encore crient à l'abolition de la propriété, réclament que la propriété foncière soit comme au commencement accordée selon les besoins, la capacité et la bonne volonté de s'en servir. D'autres demandent des réformes de tempérance et par des lois de prohibition et d'autres lois, par des Sociétés de Loi et d'Ordre, cherchent à enchaîner ce grand mal et commencent à restreindre les hommes qui, par amour de l'argent, cherchent à séduire, asservir et détruire leur prochain, en s'engraissant et en vivant dans l'abondance à ses dépens. D'autres établissent des sociétés humanitaires contre la cruauté pour empêcher ceux qui sont habiles de faire tort aux créatures faibles et sans appui. D'autres forment des sociétés pour supprimer le vice et la littérature démoralisante. D'autres forment des sociétés contre la fraude, pour enquêter sur l'altération des denrées et découvrir, poursuivre et punir ceux qui, par amour d'un gain plus élevé, falsifient la nourriture jusqu'à la rendre nuisible à la santé. Des lois sont faites pour protéger la vie et la santé du peuple. Les mineurs, quoiqu'il en puisse coûter, doivent avoir un air pur, ainsi que deux issues pour échapper en cas d'incendie. Des lois publiques prennent soin des ouvriers trop faibles pour s'aider eux-mêmes ou pour choisir leur lieu de travail. Ils ne peuvent plus être payés selon le bon plaisir des patrons, et avec des bons d'épicerie ; mais la loi exige maintenant que le

paiement ait lieu au moins toutes les deux semaines et en argent comptant.

212

Ils ne peuvent plus être entassés dans des bâtiments où en cas d'incendie, ils seraient exposés soit à être brûlés vifs, soit à rester estropiés pour la vie en sautant. Des " issues de secours " sont obligatoires ; de sorte que le patron est rendu responsable et peut être puni par des amendes, des indemnités ou l'emprisonnement, si la mort ou des blessures surviennent par le fait de son insouciance. De riches corporations ou associations telles que celles des chemins de fer ou des compagnies de navigation, sont tenues de sauvegarder la vie et les intérêts des gens, du pauvre aussi bien que du riche. Ces réformes sont le résultat du réveil du peuple par la Trompette du Jubilé de la connaissance et de la liberté; il ne faut pas les attribuer simplement à la bienveillance de la part de la classe la plus favorisée. Car si tous ceux de la classe favorisée ou riche qui ont de la bienveillance et ceux qui aiment la justice peuvent se réjouir et se réjouissent de ces commencements de réformes, d'autres — et c'est la majorité — ne cèdent à la nécessité qu'avec regret. Il est vrai que de telles lois et de telles institutions ne sont ni parfaites, ni universelles ; mais ces commencements, que nous remarquons, réjouissent nos coeurs et donnent la preuve de ce qui peut être espéré pour le relèvement des humbles et des petits et pour l'abaissement des orgueilleux, lorsque les dispositions du Jubilé opéreront pleinement. Toutes ces choses sont des parties du mouvement de réformes introduisant le Grand Jubilé de la Terre; s'il a été demandé beaucoup et si graduellement beaucoup de concessions ont été faites, les rois, les empereurs et les reines des systèmes politiques, sociaux, ecclésiastiques et financiers, ne se soumettront cependant pas au grand nivellement de Jubilé, ou Restitution, sans une lutte acharnée; c'est ce que les Ecritures indiquent comme étant imminent ce qui, bien que pénible, est cependant nécessaire et doit finalement servir au bien.

213

L'esprit de "liberté dans le pays, pour tous" (Lévitique 25 : 10) est quelquefois porté à un point déraisonnable par les ignorants et les fous; mais tout cela fait néanmoins partie de la grande fièvre inévitable du Jubilé, occasionnée par l'ignorance et l'oppression du passé. Personne, en dehors du "petit troupeau ", n'est pleinement et correctement informé de ce qui concerne le grand dessein du Rétablissement. Ces consacrés distinguent les moindres changements, le redressement des plus petites affaires des hommes ; mais ils

voient aussi ce qui ne peut être vu que par la Parole de Dieu, que le grand tyran, le Péché, doit être dépouillé de son pouvoir, que la grande prison de la Mort doit être ouverte et qu'un acte de libération sera présenté à chaque prisonnier, —signé avec le précieux sang de l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde, le grand Rédempteur et Restaurateur. Ce sera en effet une bonne nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie, non seulement pour les vivants, mais aussi pour ceux qui sont dans leur sépulcre. Avant la fin de ce Grand Jubilé chaque être humain pourra devenir entièrement libre, — retourner au premier état de l'homme, " très bon ", recevant de nouveau par Christ tout ce qui avait été perdu en Adam.

## La SEPTIEME TROMPETTE

Trompette, porte au loin

L'annonce solennelle ;

Par le monde, en tout coin,

Qu'on sache la nouvelle :

L'an jubilaire qui commence

Rend aux sauvés leur résidence.

Prêtre Grand, Souverain,

Son œuvre fut complète ;

Chargés, prenez sa main !

Contrits, soyez en fête !

L'an jubilaire qui commence

Rend aux sauvés leur résidence.

Louez l'Agneau de Dieu

Vous qu'il réconcilie

Son sang qui fut l'enjeu

Au monde entier publie :

L'an jubilaire qui commence

Rend aux sauvés leur résidence.

Vous, les vendus pour rien

Et privés d'héritage,

Rentrez dans votre bien,

Jésus en est le gage :

L'an jubilaire qui commence

Rend aux sauvés leur résidence.

Ecoutez tous d'en-haut

La septième trompette ;

Le salut vient bientôt,

Christ soit votre retraite :

L'an jubilaire qui commence

Rend aux sauvés leur résidence.